Magistrats agressés : la procureur de Nanterre tire la sonnette d'alarme

13/01/2018 à 14h53

Catherine Denis, procureur de Nanterre, annonce la fermeté contre ceux qui agressent ses troupes, les juges et les policiers.

Malmenés ou carrément agressés, verbalement ou physiquement, les magistrats du tribunal de Nanterre ont été victimes d'une série d'incidents ces derniers mois. Lors de l'audience de rentrée judiciaire, ce vendredi, la procureur Catherine Denis s'en est alarmée. Tout en rappelant la fermeté de sa politique pénale à l'égard de ceux dont le comportement traduit « purement et simplement le refus de la loi républicaine », dit-elle.

« Les incidents et prise à partie de magistrats et fonctionnaires se sont multipliés, principalement dans les services pénaux », a affirmé la procureur avant d'en égrener la liste : une mère de famille qui s'en prend verbalement et physiquement à un juge des enfants, un père de famille qui en menace un autre, une adolescente qui renverse le bureau d'un troisième… Et les substituts insultés quand ils ont fait prolonger des gardes à vue, une magistrate giflée au dépôt, un agent de sécurité frappé…

« La justice n’est plus crainte »

Regrettant d’avoir prédit cette « évolution », la procureur rappelait que l’an dernier, elle annonçait déjà sa grande fermeté à l’égard de ceux qui avaient agressé des policiers. « Je vous avais dit que tolérer les atteintes violentes contre les forces de l’ordre, c’était prendre le risque que demain, ces comportements qui se sont déjà invités dans les enceintes judiciaires, se multiplient à l’encontre des magistrats ». Voilà, c’est arrivé. Et la procureur entend lutter ardemment pour enrayer la tendance. Car « banaliser ces comportements participe de la crise de la justice ». « D’absence de réaction en petits renoncements, de lâchetés quotidiennes en silences coupables, la justice ne fait plus peur, n’est plus crainte et n’est plus respectée. »

La parade aujourd’hui, c’est la sécurisation. « En 20 ans, la justice est passée de l’ouverture aux bâtiments qui se bunkérisent par nécessité », constate la procureur. Et d’interroger avec ironie sur la formation des magistrats aux sports de combat. La sécurisation, justement, c’est le chantier d’envergure qui va démarrer dans les jours qui viennent au palais de justice. Ce dont la procureur se « réjoui (t) après deux ans d’attente ». (…)

www.leparisien.fr